



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

réforme

Question écrite n° 59417

### Texte de la question

M. Alain Chrétien interroge M. le ministre des finances et des comptes publics au sujet du projet de loi de finances rectificative (PLFR). L'État a perçu 5 milliards d'euros de recettes fiscales de moins que prévu sur la période 2014. Le PLFR préconise une réduction de l'imposition et des cotisations salariales pour les revenus modestes, d'un coût de 1 milliard d'euros. Or la révision à la baisse de la croissance des recettes et de certaines mesures nouvelles en prélèvements obligatoires n'est pas compensée par des économies suffisantes sur les dépenses. La prévision d'abaissement de 0,9 point du déficit structurel en 2014 est d'ailleurs « jugé[e] optimiste » par le Haut conseil des finances publiques. Aussi, il s'inquiète de l'efficacité d'une telle mesure fiscale qui amplifiera les effets de seuil, d'autant plus qu'il ne semble pas qu'elle sera compensée par une réduction effective des dépenses structurelles et l'interroge sur sa pertinence dans le contexte budgétaire actuel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Chrétien](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59417

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5759